

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

Procès-verbal de l'assemblée régulière tenue le 8 mai 2017 à 19h30 à l'Hôtel de ville situé au 19 rue Gendron à Fassett, à laquelle sont présents, messieurs les conseillers: Jean-Yves Pagé, Claude Joubert, Yohan Cardinal, Serge Gauthier et Rhéal Giroux.

Absence motivée : Serge Villeneuve.

Formant quorum et siégeant sous la présidence de Madame la mairesse, Françoise Giroux.

Est également présente : Diane Leduc, Directrice générale.

► **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée
2. Appel des conseillers
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Approbation des procès-verbaux de l'assemblée régulière du 10 avril 2017 et de l'assemblée extraordinaire du 24 avril 2017.
5. Parole à l'assistance
6. Rapport
  - 6.1 De l'inspecteur en bâtiment
  - 6.2 De l'inspecteur municipal
  - 6.3 Du directeur des incendies
  - 6.4 Du maire – Voir rapport
  - 6.5 Des conseillers
7. Finances
  - 7.1 Approbation des dépenses avec les chèques numéro 10 374 à 10 397 au montant de 10 019.40 \$ et les prélèvements numéro 1837 à 1853 au montant de 9 356.33 \$, adoption des comptes à payer au 30 avril 2017 montant de 3 412.48 \$ et des salaires payés pour un montant de 22 504.52 \$.
8. Correspondance
9. Suivi des dossiers
10. Avis de motion
11. Résolutions
  - 11.1 Mandat à M<sup>c</sup> Catherine Fafard pour une offre de service pour la préparation d'une mise en demeure.
  - 11.2 Don de 100 \$ à l'Association pulmonaire du Québec pour le décès du frère de la Directrice générale.
  - 11.3 Nomination d'un représentant pour le changement de Clic Revenu à Mon dossier Entreprise du Gouvernement du Québec.
  - 11.4 Commandite pour le tournoi de golf de la Résidence le Monarque.
  - 11.5 Autorisation de passage pour le Tour De Foss entre le 9 et le 12 juin 2017.
  - 11.6 Entretien des ordinateurs portables de la municipalité.
  - 11.7 Nomination d'un représentant pour le changement de Clic Revenu à Mon dossier Entreprise du Gouvernement du Québec.
  - 11.8 Agrandissement du périmètre urbain de la municipalité de Fassett.
  - 11.9 Demande de subvention du Comité Action Loisirs de Fassett.

11.10 Commandite pour le tournoi de golf de la banque alimentaire de la Petite-Nation.

12. Varia

13. Questions posées par les membres

14. Levée de l'assemblée

### **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Madame la mairesse, Françoise Giroux, déclare l'assemblée ouverte à 20h00.

**2017-05-078**

#### **Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Rhéal Giroux que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-079**

#### **Approbation du procès-verbal du 10 avril 2017**

Il est proposé par Serge Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 10 avril 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-080**

#### **Approbation du procès-verbal du 24 avril 2017**

Il est proposé par Serge Gauthier que le procès-verbal de l'assemblée régulière du 24 avril 2017 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

### **► PAROLE À L'ASSISTANCE**

#### **► RAPPORT**

- **De l'inspecteur en bâtiment**

Voir rapport.

- **De l'inspecteur municipal**

Voir rapport.

- **Du directeur des incendies**

Voir rapport.

- **Du maire**

Voir rapport.

- **Des conseillers**

Voir rapport.

**2017-05-081**

#### **Approbation des dépenses et adoption des comptes à payer au 30 avril 2017 et des salaires payés pour un montant de 22 504.52 \$.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

QUE les comptes (annexe A – DU 01-04-2017 AU 30-04-2017) payés par les chèques numéros 10374 à 10397 au montant de 10 019.40 \$ ainsi que des prélèvements automatiques numéro 1837 à 1853 pour un montant de 9 356.33 \$ soient et sont ratifiés par ce conseil et d'en charger les montants au compte de la Municipalité de Fassett (compte # 603747).

Salaires du 1<sup>er</sup> au 30 avril 2017 : 22 504.52 \$.

Adopté à l'unanimité.

**Certificat de fonds suffisants**

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des fonds suffisants pour les fins desquelles ces dépenses sont projetées par le conseil de la municipalité de Fassett.

\_\_\_\_\_  
Diane Leduc, directrice générale

► **CORRESPONDANCE**

Aucune.

► **SUIVI DES DOSSIERS.**

Voir tableau.

**2017-05-082**

**Mandat à M<sup>c</sup> Catherine Fafard pour une offre de service pour la préparation d'une mise en demeure.**

ATTENDU QUE la municipalité a un dossier pour lequel des conseils juridiques sont nécessaires ;

ATTENDU QUE M<sup>c</sup> Fafard a fait une offre de service au montant de 190.00 \$ de l'heure ;

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu :

QUE le Conseil municipal de Fassett mandate M<sup>c</sup> Catherine Fafard pour l'étude et la préparation d'une mise en demeure faisant objet d'une obligation de terminer la construction des infrastructures tel que mentionné dans l'acte de vente, l'obligation à l'entreprise à consentir à l'acte de servitude préparé par le notaire et d'obliger ladite compagnie à respecter la réglementation d'urbanisme concernant les nuisances.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-083**

**Nomination d'un représentant pour le changement de Clic Revenu à Mon dossier Entreprise du Gouvernement du Québec.**

ATTENDU QUE Revenu Québec demande une résolution pour nommer un représentant de la municipalité pour que cette personne soit autorisée à agir au nom de la municipalité de Fassett, NEQ 8813435078 ;

ATTENDU QU' à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, les changements seront effectifs;

En conséquence ;

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu ;

QUE le conseil municipal nomme Madame Mireille Dupuis représentante ;

ET QU' elle soit autorisé à ;

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉQUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

ET QUE le conseil municipal accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-084**

**Commandite pour le tournoi de golf de la Résidence le Monarque.**

Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

QUE le Conseil municipal de Fassett accorde une commandite de 100 \$ pour le tournoi de golf de la Résidence Le Monarque.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-085**

**Autorisation de passage pour le Tour De Foss entre le 9 et le 12 juin 2017.**

ATTENDU QUE l'événement du Tour De Foss fait un trajet en vélo qui est un défi final après un entraînement de 6 mois ;

ATTENDU QUE l'événement du Tour De Foss demande une autorisation écrite de droit de passage dans le village lors de cet événement, soit entre le 9 et le 12 juin 2017 ;

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise le passage de cyclistes pour l'événement du Tour De Foss entre le 9 et le 12 juin 2017.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-086**

**Entretien des ordinateurs portables de la municipalité.**

ATTENDU QUE les conseillers ont un ordinateur portable fourni par la municipalité ;

Province de Québec  
Municipalité de Fassett

ATTENDU QUE ce sont des outils de travail ;

ATTENDU QU' un entretien annuel et un logiciel d'anti-virus est nécessaire pour éviter d'endommager les documents envoyés aux conseillers ;

Il est proposé par Rhéal Giroux et résolu;

QUE le Conseil municipal de Fassett autorise les dépenses d'entretien annuelles des ordinateurs portables par la compagnie Martin Crépeau Informatique.

Adopté à l'unanimité.

2017-05-087

**Nomination d'un représentant pour le changement de Clic Revenu à Mon dossier Entreprise du Gouvernement du Québec.**

ATTENDU QUE Revenu Québec demande une résolution pour nommer un représentant de la municipalité pour que cette personne soit autorisée à agir au nom de la municipalité de Fassett, NEQ 8813435078 ;

ATTENDU QU' à partir du 1<sup>er</sup> septembre prochain, les changements seront effectifs;

En conséquence ;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu ;

QUE le conseil municipal nomme Madame Diane Leduc représentante ;

ET QU' elle soit autorisé à ;

- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que ce dernier détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des **lois fiscales**, de la **Loi sur la taxe d'accise** et de la **Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires**, en communiquant avec lui par téléphone, en personne, par écrit ou au moyen des services en ligne;
- effectuer l'inscription de l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- signer une autorisation ou une procuration au nom et pour le compte de l'entreprise, y renoncer ou la révoquer, selon le cas;
- effectuer l'inscription de l'entreprise à clicSÉCUR – Entreprises et à Mon dossier pour les entreprises;
- consulter le dossier de l'entreprise et agir au nom et pour le compte de l'entreprise, conformément aux conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, que vous pouvez consulter sur le site Internet de Revenu Québec et que vous pouvez accepter.

ET QUE le conseil municipal accepte que le ministre du Revenu communique au représentant, par téléphone, en personne, par écrit ou par voie électronique, les renseignements dont il dispose sur l'entreprise et qui sont nécessaires à l'inscription à Mon dossier pour les entreprises ou

Province de Québec  
Municipalité de Fassett  
aux fichiers de Revenu Québec. En conséquence, les administrateurs de la société apposent leur signature relativement aux résolutions mentionnées ci-dessus.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-088**

**Agrandissement du périmètre urbain de la municipalité de Fassett.**

- ATTENDU QUE la MRC de Papineau est en processus de révision de son schéma d'aménagement et de développement ;
- ATTENDU QUE dans le cadre de cette révision, la MRC, en collaboration avec ses municipalités locales, doit prévoir les limites projetées des périmètres d'urbanisation des municipalités ;
- ATTENDU QUE la Municipalité de Fassett juge que le périmètre d'urbanisation actuel est insuffisant, et croit opportun et nécessaire d'agrandir son périmètre d'urbanisation pour répondre à ses besoins de développement pour un horizon de 15 ans ;

ATTENDU QUE le zonage de la terre municipale est présentement COM-B ;

Il est proposé par Claude Joubert et résolu ;

QUE la Municipalité de Fassett confirme à la MRC de Papineau sa volonté d'agrandir son périmètre d'urbanisation actuel ;

QUE la municipalité s'engage à transmettre à la MRC, dans les meilleurs délais, les informations concernant la délimitation souhaitée de son nouveau périmètre urbain, de même que toutes informations additionnelles permettant de justifier la demande afin de produire un argumentaire à l'intention du Ministère des Affaires municipales et de l'occupation du territoire ;

ET QUE la municipalité demande à la MRC d'intégrer ces prévisions et ces informations à l'intérieur du schéma d'aménagement et de développement révisé qui doit être adopté le 17 mai 2017 lors du conseil des maires.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-089**

**Demande de subvention du Comité Action Loisirs de Fassett.**

Il est proposé par Jean-Yves Pagé et résolu ;

QUE le Conseil municipal accorde, à titre de subvention annuelle, une somme de 1 000.00 \$ au Comité Action Loisirs de Fassett.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-090**

**Commandite pour le tournoi de golf de la Banque alimentaire de la Petite-Nation.**

Il est proposé par Yohan Cardinal et résolu ;

QUE le conseil municipal de Fassett donne un montant de 150 \$ à la Banque Alimentaire de la Petite-Nation pour la commandite d'un trou à leur tournoi de golf.

Adopté à l'unanimité.

**2017-05-091**

**Don de 100 \$ à l'Association pulmonaire du Québec pour le décès du frère de la Directrice générale.**

ATTENDU QUE la Directrice générale, Diane Leduc, préfère des dons à l'Association pulmonaire du Québec au lieu de fleurs suite au décès de son frère ;

Il est proposé par Serge Gauthier et résolu ;

QUE la municipalité de Fassett fasse un don de 100.00 \$ à l'Association pulmonaire du Québec.

Adopté à l'unanimité.

**Varia**

**2017-05-092**

**Levée de l'assemblée**

20h55 Il est proposé par Claude Joubert que la présente assemblée soit et est levée.

Adopté à l'unanimité.

---

**Françoise Giroux**  
**Présidente d'assemblée**

---

**Diane Leduc**  
**Directrice générale**